

toires à propos de la circulaire suivante adressée par le Conseil d'Hygiène aux curés des diverses paroisses de la province.

“ Révérend monsieur. — Le Conseil d'Hygiène me charge d'attirer votre attention sur un état de *chose* (sic) déplorable au point de vue sanitaire, et, dans certains cas, contraire à la décence. Il s'agit des cimetières et des charniers de la province.”

Immédiatement grand tumulte parmi les petits curés qui gravitent autour de M. Tardivel.

Immédiatement, l'un d'eux a pris sa plume de Tolède pour prévenir messieurs les membres du Conseil d'Hygiène de ce qu'il pense d'eux.

Ah! il n'en pense pas grand'chose de bon, allez, le saint homme.

Ces pauvres laïques, aussi indignes que ridicules, qui veulent s'aviser de protéger le public contre les épidémies, sont-ils fous? dit la *Vérité*:

Le conseil d'hygiène est en voie de se rendre odieux. Il affole nos populations. L'égoïsme païen, né de la peur, remplace rapidement la charité chrétienne, cette belle vertu de nos campagnes canadiennes. Il jette le trouble et la division dans les paroisses. Voyez ce qui s'est passé à Charlesbourg. On y a été à deux doigts d'un grand malheur, semblable à l'affaire de Maskinongé. Le malheur a été évité, mais l'autorité diocésaine a souffert une grave atteinte. C'est le conseil d'hygiène qui en est directement responsable.

Et avec tout cela les maladies contagieuses se propagent comme auparavant. C'est que Dieu se moque des hommes qui ne comptent que sur eux-mêmes et sur leurs petits moyens.

Quelle fière leçon d'égoïsme nous donnent là les saints apôtres!

Pensez-y donc! n'eut-il pas mieux valu laisser empoisonner tout Charlesbourg plutôt que de porter atteinte à l'autorité diocésaine.

C'est là qu'était le malheur.

Mais pas dans l'épidémie.

Allons donc!

Comme ça, vous, père de famille, vous croyez que cela compte la vie de vos enfants, que leur chère existence mérite que le curé se donne un peu de peine et obéisse un peu à des laïques!

Ah! vous êtes loin du compte.

Dieu se moque de vous, voilà la doctrine de

Tardivel, mais n'allez pas vous moquer des curés, par exemple, cela n'est pas permis.

Chercher à se protéger des épidémies, quand cela donne de l'ouvrage au curé, c'est de l'égoïsme païen.

Qu'en termes aimables ces choses-là sont dites, et comme on voit bien que notre clergé catholique n'enterre pas gratuitement.

Mais, revenons au curé correspondant de la *Vérité*, et examinons ce qui le froisse dans la circulaire en question :

1° Le *ton* est déplacé. En effet, la lettre laisse, ou plutôt fait supposer qu'il existe, généralement, dans nos cimetières un “ état de choses déplorable au point de vue sanitaire et même parfois contraire à la décence”, sans que les prêtres et les évêques s'en soient jamais aperçus; puisque le conseil d'hygiène est obligé d'*attirer l'attention* de l'autorité religieuse sur ces abus!

Eh bien! nous n'hésitons pas à dire qu'une telle supposition est injurieuse, insultante et même mensongère!

Il est moralement impossible que notre clergé, pris dans son ensemble, ne soit pas assez intelligent pour voir des abus *contraires à la décence*; il est également impossible que, les voyant, il soit assez peu soucieux de son devoir pour ne pas travailler à les faire disparaître.

Nous regrettons beaucoup de n'être pas vaincu par le ton gourmé de monsieur le correspondant.

Nous connaissons une foule de cas où les évêques et les curés n'ont pas été assez intelligents pour voir des abus contraires à la décence et même où les ayant vus, ils n'ont pas été assez soucieux de leur devoir pour travailler à les faire disparaître.

Les scandales Guyhot et Salmon, qui n'ont pris fin que sur les dénonciations et les plaintes répétées du CANADA-REVUE, tandis qu'ils se commettaient au vu et au su de la hiérarchie sont là pour prouver l'exactitude de ce que nous avançons.

Examinons la deuxième plainte :

C'est intolérable que le pouvoir civil communique ses instructions directement aux curés.

Voilà ce qu'on écrit dans la presse cléricale, et nos ministres avalent cela.

Qu'un pauvre père de famille refuse de se soumettre aux ordres du Conseil d'Hygiène, on va le fourrer en prison.